

EXTRALOXANE

Revêtement de façade d'aspect mat minéral
Extérieur

DEFINITION

- EXTRALOXANE est un revêtement de façade d'aspect mat minéral à base de résines siloxanes en phase aqueuse.

DESTINATION et PROPRIETES

- Destiné au ravalement de façades brutes ou déjà peintes en films minces.
- EXTRALOXANE est conforme à la classe 10 C de la norme NF T 30-808.
- EXTRALOXANE offre un aspect mat minéral.
- EXTRALOXANE est très perméable à la vapeur d'eau, et possède un caractère hydrophobe (effet perlant).
- EXTRALOXANE est très résistant aux intempéries et à l'encrassement.
- EXTRALOXANE est disponible en blanc et environ 718 teintes de la collection Tons & Couleurs.

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 16 mm
- **Dilution :** A l'eau exclusivement
Brosse, rouleau : diluer de 5 à 10 % en première couche. Ne pas diluer les couches de finition.
- **Application :** Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.
- **Consommation :** 8 à 10 m² / litre sur fonds lisses soit une consommation de 0,100 à 0,125 l / m².
Variable selon structure et porosité du support et mode d'application).
- **Recouvrable :** 12 heures à 23°C et 50% HR
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- **Ne pas traiter :** Les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes
Par temps pluvieux ou par vent fort
Les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage
- Température d'emploi : supérieure à 5°C et inférieure à 30°C
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80 % HR
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront préalablement traitées avec la SOLUTION ANTIMOUSSE. EXTRALOXANE ne doit pas être appliqué sur des façades en plâtre ou mortiers de **plâtre « type parisien »**, en rénovation **d'anciens RPE** et sur support fortement structuré.
- **Ne teinter EXTRALOXANE qu'avec les colorants ACOMIX : WB3, WR1, WR5, WTR, WTY, WW1, WY1, WY3 et WZ1.**

CONDITIONNEMENT

- 15 litres
- Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

EXTRALOXANE

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- **Classification Afnor** T 36-005 Famille I - Classe 10c
T 34-722 Classe D2
EN 1062-1- E3 / V1 / W3 / A0
- **Présentation** Peinture
- **Densité** 1,48 ± 0,05
- **Liant** Résine siloxane en émulsion
- **Pigments** Dioxyde de titane et pigments minéraux solides à la lumière
- **Extrait sec en poids** 56% ± 2%
- **Extrait sec en volume** 36% ± 3%
- **Degré de brillant** Mat < à 1, sous un angle de 85° (norme NF X08 002)
- **Séchage à 23°C et 50% HR** Sec : 1 h Recouvrable : 12 h
- **COV** Valeur limite en UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l(2010).
Ce produit contient au maximum 17 g/l COV.



DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1(NF P 74-201)

SUBJECTILE	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton Enduit de liants hydrauliques peu ou non absorbant	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche HYDROFIX dilué à 20 – 30 % ou EXTRALOXANE dilué à 5 - 10 % d'eau	2 couches EXTRALOXANE
Béton, brique, pierre Enduit de ragréage Enduit de liants hydrauliques absorbant et/ou friable	Brossage, époussetage, égrenage 1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT (*) ou HYDROFIX dilué à 20 – 30 %	
Anciennes peintures parfaitement adhérentes peu ou moyennement absorbantes	Brossage, époussetage ou lavage à l'eau sous pression Une couche d' HYDROFIX dilué à 20 – 30 % ou EXTRALOXANE dilué à 5 – 10 %	

(*) Recommandé sur les fonds très absorbants

Sécurité

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles sur Internet:

www.quickfds.com, fournisseur Akzo Nobel Coatings.

Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé, si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.